En faire trop ou pas assez, l'insécurité linguistique comme catégorie d'analyse de la variation orthographique

Clara Mortamet

▶ **To cite this version:**

Clara Mortamet. En faire trop ou pas assez, l'insécurité linguistique comme catégorie d'analyse de la variation orthographique. Valentin Feussi; Joanna Lorilleux. (In)sécurité linguistique en francophonies - Perspectives in(ter)disciplinaires, l'harmattan, 2020, 978-2-343-20806-0. hal-03854017

HAL Id: hal-03854017
https://hal.science/hal-03854017

Submitted on 20 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CHAPITRE 12

EN FAIRE TROP OU PAS ASSEZ, L'INSECURITE LINGUISTIQUE COMME CATEGORIE D'ANALYSE DE LA VARIATION ORTHOGRAPHIQUE[1]

Parmi les formes que peut prendre l'insécurité linguistique, je m'intéresserai ici à ce que plusieurs sociolinguistes ou sociologues identifient comme des formes de « surenchère verbale », c'est-à-dire des cas où le locuteur « en fait trop », trahissant par là non seulement la fragilité de sa connaissance des formes attendues dans la situation, mais aussi une volonté de dissimuler cette méconnaissance aux yeux de ses interlocuteurs, de combler l'écart entre sa façon de parler et la variété qu'il pense devoir utiliser. Il s'agit d'une des formes de l'hypercorrection, phénomène introduit par Labov (1976), repris par Bourdieu (1978) ou Gadet (2007 : 173). Ce phénomène traduit à la fois un haut degré d'exigence par rapport à la norme, et le doute des locuteurs quant à la normativité de leur usage (Bretegnier, 2016 : 26 ; Gueunier, Genouvrier et Khomsi, 1978 : 149).

En tant que manifestation d'une insécurité linguistique, l'hypercorrection intéresse presque moins le sociolinguiste pour le point de la norme qu'elle enfreint que pour l'effort fourni pour la respecter. Il s'agit d'une insécurité linguistique « agie » – par opposition à une insécurité linguistique « dite » (Moreau, 1996 : 110). Elle pourrait échapper à la conscience des locuteurs, les « trahirait » en quelque sorte, et se révéler même parfois contradictoire avec le niveau d'insécurité qu'ils déclarent.

Je suis partie pour ce travail de l'analyse de la variation orthographique dans un corpus important de formes graphiques (Conseil et Mortamet, 2015 ; Blondel *et al.* 2016 ; Mortamet, à paraitre). Je me suis demandée alors comment la notion d'hypercorrection pouvait participer à décrire la variation orthographique : les formes qu'elle permettrait d'identifier, son intérêt pour l'analyse de la variation, ses limites. Cela reviendra à se demander à quelles conditions et dans quelle mesure le niveau de sécurité/ insécurité linguistique peut être retenu comme une variable interprétative de la variation.

---

[1] Clara Mortamet, Université de Rouen Normandie, Dylis EA7474.

1. La notion d'hypercorrection

La notion d'hypercorrection vient de la sociolinguistique de Labov et de la sociologie bourdieusienne. Elle renvoie au fait que dans certaines situations, les locuteurs, cherchant à masquer leur méconnaissance des formes attendues, et/ou leur sentiment d'illégitimité, en font parfois « plus que nécessaire ». Gadet (2007 : 173) la décrit comme la « conséquence d'une attitude d'insécurité, qui se manifeste soit par la faute, soit par l'excès dans l'application d'une règle ». Je parlerai quant à moi d'hypercorrection dans des situations formelles, face à des pratiques jugées fautives du point de vue d'une norme dominante, et interprétées comme des erreurs « par excès » de zèle. On lui oppose l'hypocorrection, qui manifeste une certaine décontraction voire une désinvolture, significative cette fois d'une confiance ou d'un excès de confiance, d'une sécurité linguistique, identitaire et sociale, et se traduit par des erreurs par « manque » ou par « défaut ». Dans un cas comme dans l'autre, on laisse de côté la question de la compétence, pour se focaliser sur une attitude face à la situation et un type d'écart. La question du lien entre hyper/hypocorrection et compétence mérite pourtant discussion : on a tendance à penser que l'hypercorrection implique une incompétence (*s'il en fait trop c'est qu'il cherche à masquer le fait qu'il ne sait pas*) ; et sans doute qu'à l'inverse, l'hypocorrection n'est pas signe d'incompétence (*il sait mais il ne prend pas la peine de le montrer*). Rien n'est pourtant moins sûr, dans un cas comme dans l'autre : chacun d'entre nous s'est un jour mis à douter de ce qu'il sait habituellement ; de l'autre côté, Gardin signalait déjà en 1999, à propos de l'écriture des médecins, que leur écriture approximative pouvait d'autant mieux cacher leur incompétence qu'on ne la suspecte pas.

La notion d'hypercorrection a été utilisée pour décrire des pratiques de l'oral, que ce soit dans le domaine phonologique (dès Labov, 1976), ou de l'usage des liaisons en français (Encrevé, 1988 par exemple). Elle a aussi été utilisée pour décrire des usages morphosyntaxiques (Gadet, 1996 : 15). Chaque fois, elle a révélé les effets de la formalité de la situation sur les pratiques langagières. Mais elle mériterait d'être menée au sein d'une analyse générale de la variation linguistique qui, comme le souligne Gadet (2010), doit porter sur l'ensemble du périmètre de la variation, envisageant conjointement les lieux de variations, les processus et les valeurs qui y sont associées.

Le terrain de l'orthographe que j'explore ici peut apparaitre comme un terrain de choix pour l'hypercorrection. En effet, l'écrit implique généralement une certaine correction, un contrôle ; sans doute d'abord parce que comme le dit Dabène (2008[2]) tout écrit est « extra-ordinaire ». On y

[2] Michel Dabène l'a en particulier écrit sur son site personnel, toujours actif à ce jour.

rencontre un niveau minimal de formalité, et donc d'insécurité. Mout (2013 : 79) va jusqu'à considérer que l'hypercorrection concerne plus particulièrement la norme écrite. Samson-Legault et Henrichon (2000 : 35) soulignent également, au moment de définir la notion, sa fréquence à l'écrit :

> *« Au sens le plus strict, c'est penser éviter une faute en en créant une. Dans l'imitation d'un modèle de prestige, c'est « d'en rajouter ». On fait de l'hypercorrection quand on se force à bien parler ou à bien écrire, à l'oral ou à l'écrit. Et très souvent justement dans le passage laborieux de l'oral à l'écrit. »*

Parmi les formes d'hypercorrection que l'on rencontre à l'écrit, figurent en bonne place les surenchères graphiques, ces erreurs d'orthographe par « excès », qu'il s'agisse de l'ajout d'accents, d'une cédille, d'une lettre muette ou de la substitution par un accent circonflexe. C'est même souvent ces erreurs qui fournissent les premiers exemples d'hypercorrection dans les dictionnaires (Larousse en ligne, 2018 ; TLFI, 2018). Bernard Gardin donnait souvent dans ses cours l'exemple de tracts syndicaux dans une usine automobile dans les années 1970, tapés à la machine, où tous les « a » isolés étaient écrits avec un accent grave. Paveau donne l'exemple des accents circonflexes ajoutés. Dans les deux cas, il s'agit de l'adjonction de diacritiques et auxiliaires d'écriture. Pach et Jaquemin (1994 : 94, dans Lucci et Millet) interprètent comme de l'hypercorrection toutes les « formes longues » graphiques. Il s'agit donc de tous les cas où il y a plus de signes que ce qui est attendu.

Si l'on cherche à résumer les termes de définition de la notion, on retiendra qu'elle traduit le fait que (a) certains locuteurs, (b) dans des situations insécurisantes, (c) en font plus de nécessaire. Chacun des termes de cette affirmation mérite un développement pour l'étude de l'hypercorrection en orthographe.

a) certains locuteurs : Il y aurait des locuteurs plus sujets que d'autres à l'hypercorrection. Ce peut être parce qu'ils ont été plus ou moins confrontés à des situations insécurisantes, mais aussi en raison de leur plus ou moins grande intériorisation de la minorisation. Les locuteurs de notre corpus sont *a priori* de bons « candidats » à l'insécurité linguistique, dans la mesure où, nous le verrons, ils ont été repérés en amont de cette dictée comme étant en difficulté potentielle à l'écrit.

Mais parmi les personnes en insécurité linguistique, certains seraient aussi plus sujets à la traduire en hypercorrection – d'autres ne manifesteraient pas d'excès d'application, préféreraient la réserve voire le silence (Bourdieu, 1983 : 102[3]). Pour Labov, le fait que le sentiment d'infériorité linguistique se

[3] « Nul ne peut ignorer complètement la loi linguistique et culturelle et toutes les fois qu'ils entrent dans un échange avec des détenteurs de la compétence légitime et surtout lorsqu'ils se trouvent placés en situation officielle, les dominés sont

manifeste par de l'hypercorrection traduit des positionnements sociaux. Comme le souligne Bretegnier (2016 : 25), « [Labov] établit ainsi une relation directe entre l'insécurité linguistique et la dynamique de mobilité sociale qui caractérise les locuteurs des catégories intermédiaires, qui s'efforcent, pour se distinguer, d'adopter les usages, les styles sociaux qu'ils associent aux catégories supérieures qu'ils souhaitent rejoindre (1976 : 183-184) ».

Labov ici, et plus tard Bourdieu, associent l'hypercorrection à un comportement « petit-bourgeois », la volonté d'ascension sociale des catégories intermédiaires vers les catégories supérieures. Mais il me semble qu'en matière d'orthographe, cela dépend aussi des types de discours et même des termes envisagés : ainsi le lexique des registres littéraires ou scientifiques est-il plus susceptible d'hypercorrection que le lexique courant. Dans notre cas, les formes dictées relèvent d'un registre ordinaire, n'appartiennent pas un lexique *a priori* sociocentré. Elles sont censées être connues d'une majorité des alphabétisés francophones, renvoyant à des réalités courantes, partagées en France métropolitaine au moins, quel que soit leur plurilinguisme par ailleurs. Ne pas savoir écrire *tomate* ou *pharmacie* isole des personnes socialement marginales. Je ne pense donc pas trouver dans les formes hypercorrectes relevées la même significativité sociale qu'ont décrite Labov ou Bourdieu.

b) dans des situations insécurisantes : Les situations de discours sont plus ou moins génératrices d'IL. Certains auteurs, on l'a vu, perçoivent toute situation d'écriture comme insécurisante, l'écrit excluant le style familier. Pour autant, toutes les situations d'écriture ne relèvent pas du même niveau de formalité. L'hypercorrection apparait dans les situations les plus asymétriques, dans lesquelles le locuteur ne se sent pas légitime, qu'on le lui fasse comprendre ou que cette situation reproduise des situations passées dans lesquelles on lui a fait réaliser son infériorité linguistique. Pour parler en termes bourdieusiens, l'hypercorrection est donc une anticipation, par le locuteur, des « prix que vont recevoir ses produits » (Bourdieu, 1978).

Je ne comparerai pas cette situation d'écrit à d'autres, et ne serai donc pas en mesure d'évaluer l'effet de la situation sur le taux d'apparition des surenchères graphiques. Je garde seulement l'idée qu'une situation de dictée telle que je l'étudie, même si elle n'est pas présentée comme telle, reste une situation plutôt insécurisante parmi les situations d'écriture. Bien que les concepteurs de l'enquête aient tenté de s'écarter de toute forme scolaire, le fait de dicter un texte, dans une situation d'enquête, peut difficilement éviter de rappeler une situation scolaire, où la dictée fait figure d'emblème (Brissaud et

condamnés à une reconnaissance pratique corporelle, des lois de formation des prix les plus défavorables à leurs productions linguistiques qui les condamne vers un effort plus ou moins désespéré vers la correction ou au *silence*. »

Mortamet, dir., 2015). Même sans référence explicite à l'école, la position d'un locuteur « dictant » à l'autre des mots à écrire et à restituer encourage un souci de fidélité, de correction, une référence à la norme prescrite.

La situation d'écrit, mais peut-être plus encore de dictée, convoque aussi des usages de l'orthographe qui ne sont jamais réductibles à une simple transcription. En français en particulier, orthographier consiste toujours à faire plus que coder des phonèmes en graphèmes : non seulement en raison de la polyvalence graphique[4], mais aussi parce que la valeur sociolinguistique des différents graphèmes n'est ni identique ni constante : le *k* de *koala* n'est pas le *c* de canard ni le *ch* de chorale ou le *qu* de querelle. Le système graphique n'est pas neutre socialement, ne peut être réduit à une technique. On connait bien cette pression sociale qui s'exerce sur nos usages orthographiques, qui nous fait très tôt réaliser qu'il ne s'agit pas seulement de mettre la langue à l'écrit, mais de s'inscrire dans une communauté – les « lettrés » et pas seulement les « alphabétisés » – d'autant plus prestigieuse et sélective que les usages orthographiques impliquent de connaitre la hiérarchie et le savant usage des différents graphèmes, de leurs valeurs et de leur combinaison.

c) en font plus que nécessaire : c'est là l'élément que je souhaite le plus discuter, à l'appui des formes recueillies. L'hypercorrection trouve en réalité plusieurs manifestations. Pour Labov par exemple, il s'agit d'une distance entre les productions « spontanées » et « emphatiques », mais plus encore peut-être une instabilité, une fluctuation dans les pratiques. J'aurais pu, suivant cette voie, centrer mes analyses sur une recherche des zones d'« instabilité » dans mon corpus, c'est-à-dire les termes qui donnent lieu au plus de variantes (en nombre, en diversité). Toutefois, les premières analyses menées dans ce sens m'ont conduite à observer plusieurs paramètres d'explication de cette variation, de son amplitude et de sa fréquence, qui ne peuvent être réduits à la seule attitude du locuteur vis-à-vis de l'orthographe à respecter, mais qui tiennent aussi au degré de transparence des graphies attendues, à la longueur des mots, à la structure syllabique ou au champ lexical concerné (Conseil et Mortamet, 2015).

Je ne retiens donc ici que l'idée d'« excès », de « surenchère ». L'hypercorrection apparait alors comme l'un des pôles d'un continuum : *en faire trop – assez - trop peu*. L'hypercorrection/hypocorrection renverrait donc à une question de réglage, serait un symptôme d'un niveau de sécurité

[4] J'entends ici non seulement le fait que plusieurs phonogrammes co-existent pour rendre compte de la majorité des phonèmes, mais aussi qu'il existe des règles de combinaison des graphèmes entre eux. Il conviendrait d'ajouter à cette complexité de la phonographie de l'orthographe française une sémiographie complexe et non négligeable ; l'ensemble concourant à une orthographe particulièrement opaque ou « profonde » (Jaffré et Pellat, 2008 ou Perez, 2014 par exemple).

linguistique, qui pourrait être trop fort ou trop faible. Il y aurait un juste milieu à trouver. Il reste à se demander ce que signifie, en matière d'orthographe, « en faire trop ». C'est ce que je présente ici à l'appui des graphies recueillies, en soulignant l'idée qu'il ne peut s'agir seulement de « quantité » (ajout de graphèmes ou de diacritiques) mais que, dans la mesure où tous les graphèmes n'ont pas la même valeur dans le système graphique, on pourra envisager aussi certaines substitutions comme des « excès » ou des « ajouts ».

2. Premiers écueils et premières critiques

La relation entre insécurité linguistique et erreurs par hypercorrection pose ici un premier problème, dans la mesure où seules les formes erronées peuvent être marquées d'un degré d'insécurité linguistique. Or on peut se tromper en étant sûr de soi, et ne pas se tromper tout en étant insécure. L'interprétation d'une erreur comme relevant de l'hypercorrection repose donc sur le postulat peu réaliste que toutes les formes correctes sont produites par des personnes qui connaissent la forme attendue et en sont conscients. Le second postulat, tout aussi incertain, est que tous les « excès » sont produits par la volonté de se conformer à un usage prestigieux.

Cette remarque rejoint la critique que fait Brissaud de la notion d'hypercorrection et de l'interprétation des surenchères graphiques : « Faire de toutes les erreurs par ajout des formes hypercorrigées me semble pour le moins simpliste : c'est faire bien peu de cas des conceptualisations des sujets scripteurs au profit de l'intention ou du besoin de valorisation sociale » (2008 : 89).

En d'autres termes, si on a pu voir dans l'analyse des pratiques orthographiques l'occasion d'une analyse solide, car fondée sur des pratiques concrètes et tangibles, du rapport qu'ont les locuteurs aux normes dans les différentes situations d'énonciation, encore faut-il s'entendre sur le niveau de sécurité/insécurité linguistique associé aux formes relevées. Il se pose alors différents problèmes :

- D'abord il s'agit toujours d'une interprétation d'une variante, *a posteriori*, par le lecteur-récepteur ; elle dépend donc des contextes de réception, de qui reçoit, de ce qu'il sait ou pense savoir du locuteur.
- On peut alors se demander ce qui, du point de vue des variantes, induit ces interprétations, ce qui en fait les *symptômes* d'un certain degré de sécurité linguistique. Le passage de la forme relevée au *symptôme* ici est une construction sociale, qui peut en soi constituer un objet d'analyse sociolinguistique. On trouverait grand intérêt dès lors à une enquête de perception, qui consisterait à recueillir l'évaluation que font différentes catégories de locuteurs de ces formes erronées.
- Une telle analyse implique enfin que l'on ne cherche pas à tout prix à associer une forme à une catégorie d'interprétation ; et à admettre qu'elle

puisse même être associée à des catégories *a priori* contradictoires. Il faut ici garder à l'esprit qu'un même effet n'a pas toujours les mêmes causes, qu'une cause n'a pas toujours d'effet visible dans les formes recueillies, que les formes ont toujours plus d'un déterminant, dont les poids sont variables, et qu'il nous faut tenir compte des effets de leur coexistence, y compris pour leur réception.

Ces quelques remarques invitent à un travail qui va bien au-delà de ce que je présenterai ici. J'emprunterai en effet un chemin un peu différent et plus modeste : je ne cherche pas tant à définir quels seraient les locuteurs insécures, ou perçus comme tels dans mon corpus, qu'à me demander en quoi la notion d'hypercorrection peut aider à décrire et caractériser la variation orthographique, si donc elle constitue une catégorie d'analyse pertinente.

3. Présentation du corpus

Le corpus exploité est l'ensemble des variantes graphiques relevées dans un peu plus de 2000 dictées de mots produites par des adultes résidant en France ; ces adultes ont été évalués, lors d'une épreuve d'identification de mots et de compréhension écrite, comme étant en difficulté potentielle avec l'écrit (corpus INSEE IVQ 2011 ; voir Degorre et Murat, 2010). L'enquête IVQ est conduite au domicile de personnes sélectionnées de façon aléatoire au sein de la population résidant en France. Les enquêtes ont été réalisées par des enquêteurs recrutés par l'INSEE, à l'instar des agents du recensement. L'exercice de dictée est présenté comme une liste de courses qu'il faudrait écrire pour un livreur. L'épreuve a été conçue par Besse (Besse *et al.*, 2010). Elle distingue trois cas de figure : l'écriture de mots phonographiquement réguliers tels que *sel, anti, tomate, cerise, épicerie, confiture* ; l'écriture de mots phonographiquement irréguliers tels que *pays, rhume, alcool, fiancé, solennel, pharmacie*. Dans la dictée figurent aussi des « non mots » ou « pseudo-mots » ; je ne les retiens pas ici, dans la mesure où il n'y a pas de forme de référence, à partir de laquelle on pourrait évaluer une éventuelle surenchère graphique[5].

Pour chacun des mots dictés, on compte entre 57 et 261 formes différentes. Je cherche donc parmi ces formes celles qui pourraient relever d'une forme de « sur-enchère ».

Nombre de formes recueillies par mot

[5] Pour une présentation de l'épreuve et de l'enquête INSEE dans laquelle elle s'inscrit, voir Besse *et al.* 2010 ; Blondel et Conseil, 2015. Il faut noter qu'il s'agit d'une compétence très rarement testée dans les enquêtes de ce type (Jeantheau, 2010).

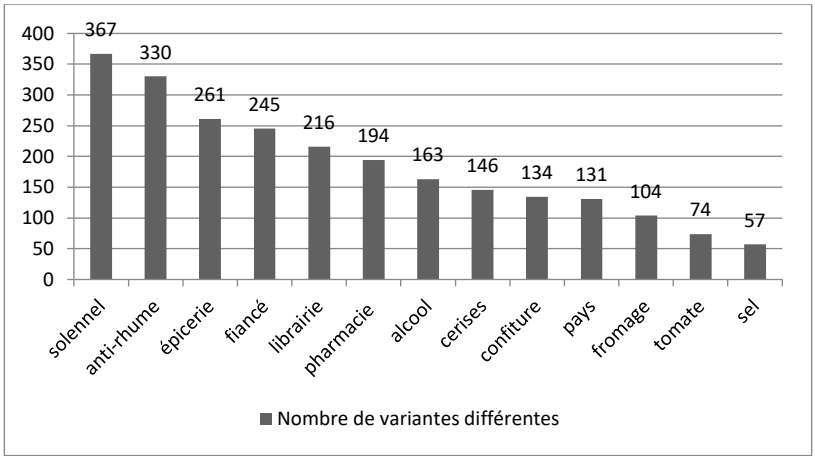

4. Résultats et analyses

4.1. « En faire plus de nécessaire »

Je pars l'idée volontairement un peu brute que l'hypercorrection consiste à « en faire plus » que nécessaire, et je commence donc par faire l'hypothèse de ce que peut être « en faire trop » ou « en faire trop peu » en matière d'orthographe.

- d'abord je pense ici à l'ajout de diacritiques : ce peut être l'ajout d'accents circonflexes étudié par Paveau (2010) ou d'accents en général (Lucci et Millet, 1994), ainsi que l'ajout de cédilles comme on en rencontre dans des courriels (*merçi*) ou dans mon corpus (*pharmaçie*) ;
- je pense ensuite à l'ajout de lettres muettes et de géminées, *les tomattes* ou les *thomates* de mon corpus ;
- je pense enfin à des substitutions d'une variante phonographique – ou un allographème – considérée comme « simple » par une variante plus « complexe », « plus lourde » et/ou « plus rare » : c'est ce qui m'a semblé être le cas dans *pharmatie* ou *saulennel* dans mon corpus. Cela invite à revoir ce qui est simple/complexe, léger/lourd, courant/rare, ces différentes qualités ne se recouvrant pas totalement. Dans tous les cas, je défendrai que ce n'est pas seulement une question de quantité (le nombre de lettres d'un graphème) ni une affaire de fréquence, et que cet examen ne doit pas se faire seulement en référence à la forme attendue, mais à l'ensemble du système graphique, en intégrant la fréquence mais aussi les valeurs des termes concernés et les valeurs des graphèmes.

Dans le corpus, je n'ai regardé que parmi les formes phonographiquement correctes[6], et n'ai retenu que les formes qui ont été produites au moins deux fois, pour les quatre mots *pharmacie, tomate, solennel et alcool*. Cela réduit très fortement le nombre de variantes retenues par rapport au graphique précédent. Enfin, j'ai tenu à conserver dans mon analyse l'idée que l'hypercorrection n'est qu'un des pôles de l'axe « en faire trop » - « pas assez ». Je me suis donc employée dans le même temps à relever les formes qui en contraste des premières, pourraient être interprétées comme des erreurs par « défaut de » sur chacun des points dégagés ci-dessus (diacritiques, géminées, lettres muettes, allographèmes).

J'ai relevé et classé les formes suivantes ; certaines formes apparaissent dans plusieurs catégories :

Formes relevées dans le corpus

	« en faire plus »	**« en faire moins »**
Ajout VS omission de diacritiques[7]	**La cédille** : pharmaçie (25), pharmaçi (3)	_
Ajout VS omission de lettres muettes	**Le h** : thomate 9, halcol 2, alchool 3, alchol 6, alcohol 9	pharmaci (30), farmaci (18), pharmasi (8), farmasi (7), tomat(s) 53
Substitution par des variantes plus « lourdes » VS plus « légères »	**Géminées** : alccool 5, allcool 3, tomatte 14, tommate 6, sollennel 7 **Digrammes** : taumate 3, saulanel 7, solanail 3,	**Géminées** : solenel 75 **Digrammes** : farmacie (51), farmaci (18), farmasi (7), farmasie (3), farmassie (2), alcol (208), alecole (3), alcole (94)
Substitution par des variantes plus rares VS courantes	pharmatie (4)	pharmasi (8), farmasi (7), pharmasie (3), farmasie (3), farmassie (2), solanel (428), solannel (122), alkol (9)

Je retiens ici que :

- Les catégories pressenties ont toutes été observées, à l'exception de l'omission des diacritiques – les mots ici n'en contenaient pas.

[6] En réalité, la définition même de ce qui est phonographiquement correct pose de sérieux problèmes, comme je l'ai discuté par ailleurs (Mortamet, 2018 et à paraitre) et impliquerait aussi de s'interroger sur la question de la lisibilité d'une forme.

[7] Aucun mot dicté ne comptait d'accent circonflexe que l'on aurait pu omettre ; seuls *épicerie* et *fiancé* comptaient un accent. Mais je n'ai pas pu tenir compte des accents dans la saisie du corpus, parce qu'il m'aurait fallu saisir et analyser la dimension calligraphique, et parce que j'avais seulement accès à une version photocopiée, de qualité insuffisante pour un recueil fiable des accents.

- Le nombre de formes relevées (à la fois par le nombre de locuteurs concernés et par la variété de formes) est très dépendant des mots : on n'ajoute pas de *h* dans *solennel*, ni dans *pharmacie* qui en a déjà un – par contre, ce qui n'apparait pas ici, on peut le déplacer dans ce mot ; il dépend aussi de la polyvalence graphique de chaque relation phonographique (A a moins de variantes graphiques que O).

Si l'on associe « en faire moins » à de l'hypocorrection et « en faire plus » à de l'hypercorrection, on déduit que l'hypercorrection est moins fréquente dans ce corpus que l'hypocorrection. Cela tend à invalider mon hypothèse de départ : l'insécurité serait relativement faible ici. Il faut cependant rappeler que les scripteurs dont il est question ici sont une minorité (au sein des 2000 ayant été soumis à la dictée, mais plus encore au sein des 13 000 soumis à l'enquête IVQ). On peut y avoir aussi un rapport à la norme orthographique des locuteurs dans cette situation : ils cherchent ici à transcrire les formes attendues, sans se sentir très contraints par une « orthographe du dimanche ».

4.2. Proportions

J'ai également cherché à comparer, pour chacun de ces trois mots, le nombre de formes relevant de l'hypercorrection / de l'hypocorrection, et leur proportion parmi les variantes phonographiquement correctes.

Mot	pharmacie	solennel	tomate	alcool
% de personnes ayant donné une forme erronée (sur 2037)	28,3%	85,7%	12,2%	40,2%
% de personnes ayant donné une forme erronée phonographiquement correcte* (sur le nombre de personnes ayant donné une forme erronée)	30,2%%	61,5%	34,1%	52,7%
- formes « plus simple »	*69,5%*	*93,5%*	*62,3%*	*72,7%*
- formes « plus lourdes »	*18,4%*	*1,1%*	*37,6%*	*6,5%*
- ni-ni ou et-et	*12%*	*6,5%*		*4,6%*

* je n'ai retenu ici que les formes apparues au moins 2 fois dans le corpus

On voit mieux encore que tout à l'heure que la simplification est plus courante que la complexification. Mais les proportions changent en fonction

des mots attendus (il est difficile d'écrire plus simplement *tomate* ; il est difficile d'écrire de façon plus complexe *pharmacie*). On note aussi qu'en proportion, les mots ne donnent pas tous également lieu à de l'hypercorrection, mais en valeurs absolues nous sommes toujours à une trentaine de formes relevées, sauf *solennel* qui ne concerne que 12 personnes. J'ai alors vérifié s'il s'agissait des mêmes 30 personnes, et il s'avère que non : seuls trois locuteurs ont produit deux formes « complexes » ; les autres sont chaque fois des locuteurs différents. Nous avons donc à l'issue de cette analyse une centaine de locuteurs qui ont produit une forme pouvant relever de l'hypercorrection, pour l'un de ces quatre mots.

J'ai alors cherché à tester d'éventuels déterminismes sociaux. Labov décrit l'hypercorrection comme particulièrement présente au sein de la petite bourgeoisie et des femmes, parce que ces locuteurs.trices seraient dans une stratégie d'ascension sociale. Ici, j'ai regardé ce qu'il en était pour la centaine de locuteurs repérés : les femmes n'apparaissent pas plus concernées par des formes « plus lourdes » que les hommes. En termes de CSP, l'hypercorrection concernerait un peu plus les CSP 20 (artisans, commerçants et chefs de petites entreprises) et dans une moindre mesure 40 (professions intermédiaires de santé, administrative (fonction publique, commerce), techniciens, contremaitres, etc.). On est donc cette fois plus près des conclusions de Labov, mais ce n'est pas criant pour autant.

Mais ce qui m'intéresse le plus ici est que la notion d'hypercorrection est bousculée par le fait que la complexification n'exclut pas dans le même temps la simplification, ou que l'écart n'est pas forcément un excès ni un défaut. C'est le cas des formes que j'ai appelées « et-et » et « ni-ni » :

- Ni-ni : la forme relevée, bien que non conforme, n'est ni une franche complexification ni une franche simplification. Le plus souvent, il s'agit simplement d'un déplacement : de la gémination dans *alcool* par exemple, écrit *allcol*. Le locuteur sait qu'il y a une géminée mais la met à côté de celle attendue. Ces formes confirment au passage que l'orthographe, même d'une langue alphabétique comme le français, est loin de se réduire à une combinatoire : les locuteurs envisagent aussi l'écriture d'un mot « comme un tout », et non seulement comme un assemblage de graphèmes. Il y a une conscience du mot graphique dans son ensemble.
- Et-et : une partie du mot est simplifiée, mais une autre est complexifiée : *saulanel*, *solanail*. On peut y voir la même chose que la situation précédente : on sent bien qu'il y a une complexité à mettre quelque part dans le mot, mais on ne sait pas bien où la mettre.

Conclusions

Examinant les formes relevant de chaque processus – ajout/omission d'un caractère ou d'un diacritique –, mon analyse confirme le fait que tous les graphèmes n'ont pas la même valeur dans notre système graphique : non seulement il existe plusieurs façons « d'en faire plus », mais encore il existe des lieux privilégiés de cette surenchère ; nous avons vu également que cette surenchère s'établit à l'échelle du mot, dans un jeu d'équilibre entre régularité et complexité.

Il convient donc finalement de déplacer le raisonnement : plutôt que de considérer les ajouts de graphèmes comme des symptômes d'IL, il faut regarder ce que les locuteurs ajoutent, où et quand, pour mieux comprendre leur rapport à l'orthographe, la valeur des graphèmes dans le système, et plus largement la représentation qu'ils ont de la langue. Il devient dès lors nécessaire de mener un travail plus qualitatif, de rencontrer les auteurs de ces graphies et de discuter leurs choix. Mais ces valeurs sont également à dégager dans la façon avec laquelle ces formes sont reçues, ce qui mérite là encore un travail de type qualitatif, pour dégager ce qui guide la réception des formes graphiques.

En d'autres termes, analyser les variantes graphiques en termes de « en plus » ou « en moins » s'est finalement révélé assez fertile, mais moins pour déterminer ce qui serait causé par une insécurité, ou un sentiment d'illégitimité, que pour montrer qu'il s'agit d'une façon, pour le locuteur, d'exprimer son rapport à la norme, d'investir l'orthographe à sa façon, pour rendre compte d'une identité et d'un positionnement social.

Le système graphique ne peut dès lors être réduit à une combinaison d'unités fonctionnelles, de graphèmes : le matériau graphique est hétérogène aussi du fait de la diversité des valeurs que les locuteurs lui donnent, qui tiennent à leur fonctionnalité, mais aussi à leur histoire, et au renouvellement constant de ces valeurs. Ma réflexion rejoint alors la perspective de travail annoncée par Sebba, et défend la nécessité d'une approche sociolinguistique de l'orthographe :

> *While from a linguistic point of view, scripts, orthographic conventions, and diacritics are often seen as socially neutral items which can be evaluated, if they are evaluated at all, in terms of their efficiency in providing a system of notation, this is not how their users typically see them.* (2009 : 40).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BESSE J.-M., LUIS M.-H., BOUCHUT A.-L. et MARTINEZ F., 2010, « La mesure des compétences en traitement de l'écrit chez les adultes en grande difficulté », dans *Économie et statistiques*, n° 424-425, 31-48. En ligne.

BLONDEL C., BRISSAUD C., CONSEIL J., JEANTHEAU J.-P. et MORTAMET C., 2016, « Les difficultés des adultes face à l'écrit : l'apport de l'épreuve de production écrite de l'enquête *Information et vie quotidienne* », dans *Économie et statistique*, n° 490, *Les compétences des adultes à l'écrit et en calcul*, INSEE. En ligne.

BLONDEL C. et CONSEIL J., 2015, « L'épreuve de production écrite dans l'enquête IVQ 2011 », dans *Glottopol*, n° 26. En ligne.

BOURDIEU P., 1978, « Ce que parler veut dire », Intervention au Congrès de l'AFEF, qui s'est tenu à Limoges le 30 octobre 1977, dans *Le français aujourd'hui*, n° 41, mars 1978, 4-20 et Supplément au n° 41, 51-57, reprise dans *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, 1980, Paris, 95-112

BOURDIEU P., 1983, « Vous avez dit « populaire » ? », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 46, mars 1983, 102-103.

BRETEGNIER A., 2016, *Imaginaires plurilingues en situations de pluralités linguistiques inégalitaires*, dossier d'habilitation à diriger des recherches, Université du Maine, Le Mans. En ligne.

BRISSAUD C., 2008, *Acquisition et didactique de l'orthographe*. Note d'habilitation à diriger des recherches, Université Stendhal Grenoble 3.

BRISSAUD C. et MORTAMET C. (dir.), 2015, *La dictée, une pratique sociale emblématique*, dans *Glottopol* n° 26, juillet. En ligne.

CONSEIL J. et MORTAMET C., 2015, « Illettrisme, difficultés à l'écrit et emploi en Haute-Normandie », dans *Études normandes*, *Formation et emploi*, n° 2, PURH, 57-68.

DEGORRE A. et MURAT F., 2010, « La mesure des compétences des adultes, un nouvel enjeu pour la statistique publique », *Économie et statistiques*, n° 424-425, 3-30. En ligne.

GADET F., 1996, *Le français ordinaire*, Armand Colin, Paris.

GADET F., 2007, *La variation sociale en français*, Ophrys, Paris.

GADET F., 2010, « Le locuteur comme champ de bataille », dans *Pour la (socio)linguistique*, L'Harmattan, 197-212.

GARDIN B., 1999, « Fonction identitaire des variantes graphiques. L'esprit de la lettre », dans *L'ortografe ? c'est pas ma faute !* numéro spécial de la revue *Panoramiques*, éd. Corlet, 108-111.

ENCREVE Pierre, 1988, *La liaison avec et sans enchainement*, Seuil (Coll. Travaux linguistiques), Paris.

JAFFRE J.-P. et PELLAT J.-C., 2008, « Sémiographies et orthographe : le cas du français », dans *Nouvelles recherches en orthographe*, Lambert-Lucas, Limoges, 23-31.

JEANTHEAU J.-P., 2010, « L'orthographe dans les enquêtes sur l'illettrisme en France », dans *Autour du mot : pratiques et compétences*, Lambert-Lucas, Limoges, 223-239.

LABOV W., 1976 [1972], *Sociolinguistique*, Éditions de Minuit, Paris.

LUCCI V. et MILLET A., 1994, *L'orthographe de tous les jours*, Champion, Paris.

MOREAU M.-L., 1996, « Insécurité linguistique : pourrions-nous être plus ambitieux ? Réflexions au départ de données camerounaises, sénégalaises et zaïroises », dans *Français régionaux et insécurité linguistique*, L'Harmattan/Université de La Réunion, Paris, 103-115.

MORTAMET C., à paraitre, « Pratiques orthographiques d'illettrés : la diversité des possibles », dans A. Bertin, F. Gadet, S. Lehmann, dirs., *Réflexions théoriques et méthodologiques autour de données variationnelles*, Presses universitaires de Savoie.

MORTAMET C., 2018, *Pour une sociolinguistique de l'orthographe*, Mémoire de synthèse rédigé pour l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches, Université de Rouen. En ligne.

PAVEAU M.-A., 2010, « Les formes graphiques de l'insécurité : l'exemple de l'accent circonflexe », *Le français aujourd'hui*, Vol. 170, n° 3, 71-82.

PEREZ M., 2014, « Proposition de hiérarchisation des 45 graphèmes de base de l'orthographe du français ». En ligne.

SAMSON-LEGAULT D. et HENRICHON M., 2000, « L'Insécurité linguistique au Québec », *Recto Verso*, n°283, mars-avril 2000. En ligne.

SEBBA M., 2009, « Sociolinguistic approaches to writting system reserch », in *Writting system research*, Vol. 1, n° 1, Oxford University Press, 35-49.